



LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE

N°579

11/09/2024



veille@cariforefoccitanie.fr



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE	1
APPELS A PROJETS	2
EMPLOI	3
ENTREPRISES	5
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	6
FORMATION PROFESSIONNELLE.....	7
ILLETTRISME-APPRENTISSAGE DE LA LANGUE.....	8
INSERTION PROFESSIONNELLE	8
INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	9
INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP.....	9
SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS	9

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Les métiers de la petite enfance, dynamique du secteur et enjeux emploi-formation en Occitanie

VIRGOS Julien, Carif-Oref Occitanie, Septembre 2024, 18 p.

L'Observatoire des métiers du sanitaire et social du Carif-Oref Occitanie propose un focus synthétique sur les métiers de la petite enfance à l'échelle régionale.

- Malgré une amélioration du taux de couverture, une capacité d'accueil du jeune enfant encore en deçà des besoins des familles en Occitanie, avec de fortes disparités territoriales.

- Des recrutements jugés difficiles par les employeurs du secteur : intensité d'embauche, niveau de formation inadéquat des candidats disponibles sur le marché du travail local, inadéquation géographique : des problématiques qui varient selon les territoires et les métiers.

- Une offre de formation qui s'étoffe en Occitanie, avec une meilleure couverture territoriale et une augmentation du nombre de places en formation depuis 2020 sous l'impulsion de la Région Occitanie, mais des efforts qui restent à fournir au regard des ambitions gouvernementales à horizon 2027.

- Un enjeu majeur pour les acteurs de l'emploi et de la formation : valoriser les métiers de la petite enfance de premiers niveaux afin de faire face aux problématiques de turnover et de répondre aux besoins en termes d'accueil du jeune enfant sur l'ensemble de la région Occitanie.

Cette publication s'accompagne d'un tableau de bord dynamique permettant d'identifier les chiffres-clés régionaux et départementaux de l'ensemble des métiers de la santé et du social.

<https://www.cariforefoccitanie.fr/actualite/metiers-de-la-petite-enfance/>

Les villes moyennes en Occitanie : cinq trajectoires depuis 1999

Insee flash Occitanie, n°134, Août 2024, 4 p.

En dehors de Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes, 44 villes moyennes, peuplées de 9 500 à 80 000 habitants, structurent la région. Cinq profils se dégagent en fonction de l'évolution de leur population entre 1999 et 2019, du profil social des habitants, des emplois qu'elles offrent et du marché immobilier. Deux groupes de villes particulièrement dynamiques profitent de l'influence des grandes métropoles comme Mèze ou Lavaur par exemple ou de la proximité du littoral (Sète, Saint-Cyprien...). D'autres villes telles que Vauvert ou Lunel font face à des fragilités sociales, un peu moins marquées sur les 20 dernières années. Quelques villes telles que Montauban ou Alès présentent un profil relativement stable grâce au rôle structurant qu'elles jouent sur leur territoire en tant que pôles de services et d'emploi. D'autres telles que Saint-Gaudens ou Rodez, plus éloignées des grandes métropoles, ont une trajectoire moins dynamique que les autres villes moyennes. Depuis la pandémie de Covid-19, l'attractivité résidentielle se renforce dans certaines villes moyennes, parmi les plus petites d'entre elles.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8229135>

CMA Formation : le nouveau nom des CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie

Chambre des métiers et de l'artisanat Région Occitanie, Septembre 2024

En septembre 2024, les 12 CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie adoptent un nom commun : CMA Formation.

Partenaire incontournable des entreprises artisanales, la CMA Occitanie forme chaque année 9 200 apprentis et plus de 17 600 stagiaires en formation continue. Avec ce changement de nom, la CMA Occitanie affirme sa place de leader régional de la formation en apprentissage dans les métiers de l'artisanat. Des engagements communs au service de l'artisanat :

Si le nom change, la vision de la formation professionnelle et les engagements de la CMA Occitanie pour les entreprises artisanales et les apprentis d'Occitanie restent identiques :

Il permet de réaffirmer les priorités pour accompagner et former tous nos publics :

- Investir dans la formation professionnelle pour maintenir la dynamique de l'artisanat et relever les défis du secteur : évolutions des métiers, transmission et préservation des savoir-faire

- Former les jeunes en apprentissage et accompagner les maîtres d'apprentissage pour répondre aux besoins de recrutement
- Proposer de la formation continue d'excellence, pour soutenir la montée en compétences tout au long de la vie.

<https://www.artisanat-occitanie.fr/actualites/a-la-une/cma-formation-le-nouveau-nom-des-cfa-de-la-chambre-de-metiers-et-de-lartisanat-occitanie/>

La conjoncture en Occitanie. Juillet 2024

Banque de France, Bulletin de la banque de France, Août 2024, 16 p.
Synthèse des secteurs d'activité.

<https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/statistiques/tendances-regionales-occitanie-juillet-2024>

L'essentiel de la conjoncture de la filière construction en Occitanie et dans ses départements - Situation conjoncturelle

CERC Occitanie, Août 2024, 5 p.

Voir en particulier la rubrique emploi, démographie des entreprises, aides aux entreprises.

<https://www.cercoccitanie.fr/>

Podcast du Handi-Pacte territorial du FIPHFP en Occitanie : "Handicap et Fonction publique : Les grands témoins d'Occitanie" - Episode consacré au FALC (Facile à lire et à comprendre)

Ce 23^e épisode présente et explicite la méthode FALC : éléments de définition, publics auxquels se destine cette méthode, modalités de mise en œuvre par les employeurs, etc.

<https://www.fiphfp.fr/actualites-et-evenements/actualites/occitanie-podcast-un-nouvel-episode-dedie-au-falc>

APPELS A PROJETS

Assistance au recrutement des cadres stratégiques 2024-2028 - Toulouse Métropole

Date limite de réponse le 30 septembre 2024 à 12h00

<https://toulouse-metropole.marches-publics.info/avis/index.cfm?fuseaction=pub.affPublication&refPub=MPI-pub-2024235045&serveur=MPI&IDS=4490>

Le programme national FSE+ : Occitanie_2024 DREETS - Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Date limite de dépôt le 7 octobre 2024

<https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets/occitanie2024dreets-p1oshinsertioninclusion>

Prestations de formations et de coaching pour les résidents de la maison de l'économie - Rodez Agglomération

Date limite de réponse le 7 octobre 2024

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/prestations-de-formations-et-de-coaching-pour-les-resid/ao-9272193-1>

Prestations de services d'insertion professionnelle de type « Bilan/accompagnement mobilité » (MBI) à mettre en œuvre auprès des personnes à la recherche d'un emploi de la région Occitanie - France Travail Occitanie

Date de clôture le 10 octobre 2024

<https://www.francemarches.com/appe-offre/3boamp24101811-2024-prestations-services-insertion>

Prestations de formations dans le cadre du dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) pour la branche des Hôtels-Cafés-Restaurant - AKTO

Date limite de remise des dossiers de candidature le 11 octobre 2024 à 12h00

<https://www.akto.fr/appels-d-offres/>

Appui aux branches professionnelles pour réviser les systèmes de classification - ANACT

Date limite de dépôt des candidatures le 18 octobre 2024

<https://www.anact.fr/appe-projets-appui-aux-branches-professionnelles-pour-reviser-les-systemes-de-classification>

EMPLOI

Les cadres en poste face au marché de l'emploi

APEC, Septembre 2024, 10 p.

Points clés de l'enquête :

- 9 % des cadres en poste se déclarent en recherche active d'un nouvel emploi et 60 % en veille sur le marché de l'emploi. Cette veille ne se limite pas à des périodes ponctuelles, mais s'inscrit dans la durée : ces 5 dernières années, près d'un cadre sur deux a été en permanence ou souvent en veille.

Les offres d'emploi sont le canal n°1 des cadres pour rester à l'écoute du marché. Survol des offres de leur secteur, lecture attentive ou recherche sérieuse : en 2023, 88 % des cadres ont consulté au moins une offre d'emploi.

- La majorité des cadres en poste s'assurent d'être visibles des recruteurs grâce à leur profil LinkedIn et échangent avec leur réseau

En 2023, un tiers des cadres ont postulé dans une autre entreprise et près de sept cadres sur 10 avaient un CV à jour de leurs expériences prêt à être envoyé à des recruteurs ou à leur réseau en cas d'offre attractive.

La majorité des cadres sélectionnent attentivement les offres auxquelles ils candidatent et soignent leur candidature. 85 % adaptent systématiquement ou souvent leur lettre de motivation au poste proposé et 70 % adaptent leur CV.

<https://corporate.apec.fr/home/nos-etudes/toutes-nos-etudes/les-cadres-en-poste-face-au-marche-de-l'emploi.html>

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi au 1^{er} trimestre 2024

France Travail, Statistiques et indicateurs, Septembre 2024, 8 p.

Au cours du 1^{er} trimestre 2024, 1 008 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, en baisse de 2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

Sur cette période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B est en hausse de 1%. Ainsi, le taux mensuel moyen d'accès à l'emploi s'établit à 8,5 % au 1^{er} trimestre 2024, en baisse de 0,2 point par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (8,7%).

<https://www.francetravail.org/statistiques-analyses/demandeurs-demploi/trajec-toires-et-retour-a-emploi/les-reprises-d-emploi-de-demandeurs-d-emploi-au-1er-trimestre-2024.html?type=article>

Opportunités d'emploi après les Jeux : neuf monographies territoriales

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Août 2024

Au-delà de l'effervescence sportive, les JOP représentent une opportunité unique pour le marché de l'emploi en France. À l'issue des compétitions, se pose la question de la transition professionnelle des nombreux travailleurs et bénévoles mobilisés.

Pour l'organisation des Jeux, 181 000 personnes ont été directement mobilisées, dans des secteurs tels que la construction d'infrastructures, l'organisation des événements, l'accueil et l'orientation du public ainsi que les métiers du tourisme. Cette vaste mobilisation pose la question de la pérennisation des emplois créés pour l'événement. Certaines entreprises, bénéficiaires des marchés de Paris 2024 ou impactées par l'organisation des JOP, auront la capacité de pérenniser une partie des effectifs recrutés pour les Jeux sans toutefois pouvoir absorber l'ensemble des salariés recrutés et formés.

En outre, les 45 000 bénévoles, qui ont contribué à la réussite de l'organisation des JOP et acquis des compétences pendant leur mission, représentent un vivier de candidats potentiels pour les secteurs en tension.

Pour soutenir cette transition, des travaux ont été engagés dans le cadre de l'Étude de développement des emplois et des compétences (EDEC) « Grands événements culturels et sportifs ». Cette initiative a abouti à la rédaction de neuf monographies territoriales correspondant aux régions hôtes, se concentrant sur les sept métiers prioritaires des JOP.

Elles offrent une analyse détaillée des besoins en emploi sur ces territoires, des mobilités professionnelles pertinentes à court terme, ainsi que de l'offre de formation disponible pour accompagner ces transitions. Les acteurs présents sur les territoires sont également identifiés pour faciliter l'accompagnement des personnes dans leur parcours professionnel.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/opportunités-d-emploi-après-les-jeux-neuf-monographies-territoriales>

Jeux 2024 : un « open badge » pour reconnaître les compétences des volontaires

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Août 2024

L'ambition des Jeux 2024 ne se limite pas à leur dimension sportive mais vise à laisser une empreinte positive durable dans les territoires ayant accueilli les épreuves, notamment pour l'emploi et la cohésion sociale. Ces objectifs sont énoncés dans la charte sociale, signée avec les partenaires sociaux, et le Plan héritage et durabilité de Paris 2024.

45 000 volontaires participent à l'organisation de la compétition, ce qui représente pour eux une occasion de développer leurs compétences, qui sont le plus souvent transversales et transférables dans le monde professionnel et associatif.

Cette expérience du volontariat durant les Jeux peut ainsi être un tremplin vers l'emploi, un levier de mobilité professionnelle pour les étudiants ou les salariés impliqués qui vont développer des capacités de communication, de travail en équipe ou encore de résolution de problèmes dans le cadre de leurs missions. Suite à des travaux de l'État et des branches professionnelles impliquées dans l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) « Grands événements culturels et sportifs », un répertoire « socle » de 30 compétences transversales a été défini, pour identifier les différents savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les bénévoles et volontaires suite à leur contribution à un événement de ce type.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/jeux-2024-un-open-badge-pour-reconnaitre-les-competences-des-volontaires>

Instruction DGEFP/DS/2024/131 du 30 juillet 2024 relative à la mise en œuvre de l'offre de repérage et de remobilisation pour les publics les plus éloignés de l'emploi

Bulletin officiel Ministère du Travail, Août 2024, p 85 – 99.

- Actions à réaliser : Assurer le déploiement des projets sur les territoires par les porteurs sélectionnés et assurer le pilotage de ces projets.
- Résultats attendus : Le dispositif a pour objectif le repérage et la remobilisation des publics les plus vulnérables pour le retour à l'emploi ou le rattachement aux dispositifs de droits communs de retour à l'emploi. Il s'adresse en priorité aux publics dits « invisibles ».

- Echéances : Le dispositif doit se mettre en place dès publication des textes d'application pour la mise en œuvre de conventions pluriannuelles avec les opérateurs de repérage avant la fin de l'année et le dispositif s'inscrit durablement dans le temps dans le cadre de la réforme pour le plein emploi.

<https://travail-emploi.gouv.fr/publications/picts/bo/2024/2024.8.travail.pdf>

ENTREPRISES

Emploi dans les startups en France : accalmie estivale saisonnière ou net ralentissement en perspective ?

Numeum, Septembre 2024

Avec un peu plus de 1 500 créations de poste en juillet, on compte moins de 200 créations nettes sur le mois d'août. Depuis le début de l'année, les jeunes pousses françaises ont généré huit mois consécutifs de croissance de l'emploi et plus de 15 000 créations nettes (4,6 % de croissance au total).

<https://numeum.fr/actu-informatique/emploi-dans-les-startups-en-france-accalmie-estivale-saisonniere-ou-net>

Organisation responsabilisante : de l'idée à la réalisation

BOCQUET Pierre, PELLERIN François, La fabrique de l'industrie, Juillet 2024, 131 p.

Pour faire face aux difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés, notamment dans l'industrie, les entreprises sont souvent attirées par les modèles d'organisation responsabilisante. Une telle organisation, qui rompt avec le modèle hiérarchique et pyramidal, se révèle néanmoins difficile à mettre en place et à rendre pérenne, comme l'expliquent les auteurs.

<https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/organisation-responsabilisante/>

Très petites entreprises : une force économique pour le développement des territoires

PORTIER Nicolas, Institut Terram, Juillet 2024, 50 p.

Consacrée à la place des très petites entreprises (TPE) dans l'économie française, cette étude mesure leur « part de marché » dans le parc des entreprises et l'emploi salarié privé, mais aussi leur rôle dans les processus de recomposition des tissus productifs. Proposant un regard géographique, elle montre qu'elles contribuent à la création d'emplois dans la plupart des territoires français et jouent un rôle amortisseur des chocs dans les économies locales en contribuant à l'aménagement du territoire. Leur part dans l'emploi local est deux fois plus élevée dans les espaces de faible densité (petites villes, ruralités) que dans les grandes agglomérations. L'étude souligne également l'extrême hétérogénéité des projets entrepreneuriaux qui les inspirent, leurs avantages comparatifs et leurs points de fragilité, leurs secteurs d'expansion privilégiés. Elle s'efforce d'expliquer pourquoi les TPE occupent une place centrale dans la création d'emplois sans pour autant voir augmenter leur poids relatif dans l'économie. En conclusion, l'étude formule un certain nombre de recommandations pour réévaluer le rôle des TPE, mieux les accompagner dans les phases post-crédation et optimiser leurs capacités contributives au développement économique local.

<https://institut-terram.org/publications/tres-petites-entreprises-une-force-economique-pour-le-developpement-des-territoires/>

Comment les entreprises du secteur privé aménagent-elles le temps de travail ?

LESCURIEUX Maxime, Dares Focus, n°47, Juillet 2024, 2 p.

En 2022, 40,1 % des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole déclarent qu'une partie au moins de leurs salariés, en plus de leurs congés légaux, bénéficient de jours de réduction du temps de travail (RTT). Les RTT sont plus fréquentes dans les entreprises de grande taille : en 2022, c'est le cas de

90,1 % des entreprises de 500 salariés ou plus, contre seulement 33,9 % de celles de 10 à 49 salariés. Les petites entreprises ont plus souvent recours aux heures supplémentaires rémunérées lorsque des heures sont effectuées au-delà de la durée légale du travail.

Les secteurs de la fabrication de matériels de transport (avec 76,1 % des entreprises) ainsi que de l'information et la communication (71,3 %) sont les plus concernés. Dans ces secteurs, la part de cadres est supérieure à la moyenne, ces derniers disposant en moyenne de plus de RTT que les autres salariés.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/comment-les-entreprises-du-secteur-prive-amenagent-elles-le-temps-de-travail>

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

L'Education nationale en chiffres - 2023

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Août 2024, 13 p.

Cette synthèse présente les principaux chiffres clés pour l'année scolaire en cours : population scolaire, effectifs d'enseignants, coût de l'éducation, part des secteurs public et privé, diplômes délivrés, insertion professionnelle des jeunes.

<https://www.education.gouv.fr/l-education-nationale-en-chiffres-edition-2024-414935>

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - Edition 2024

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Août 2024, 441 p.

Ce document fournit toute l'information statistique disponible sur le fonctionnement et les résultats du système éducatif français : (élèves, apprentis et étudiants, résultats, diplômes, insertion, personnels de l'éducation, établissements scolaires, budget de l'éducation, enseignement en outre-mer).

<https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2024-414953>

Études économiques de l'OCDE : France

OCDE, Juillet 2024, 149 p

Lire en particulier :

- Renforcer la croissance de la productivité et l'emploi : Favoriser la transition numérique - Renforcer la R-D et l'innovation.
- Soutenir la transition écologique : Accélérer la transition vers une économie plus verte et plus durable - Améliorer la performance énergétique des bâtiments - Soutenir la décarbonisation de l'industrie - Accélérer le développement des énergies renouvelables
- Améliorer les résultats dans le domaine de l'éducation : Le système éducatif français fait face à certains défis
- Vue d'ensemble du système éducatif français et de ses résultats - La gouvernance du système éducatif français est très centralisée - Les résultats scolaires sont proches de la moyenne de l'OCDE, mais les inégalités sont plus marquées - Encourager les pratiques pédagogiques innovantes et efficaces - Poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire - Adapter l'offre de formations aux métiers de demain - Améliorer l'aide à l'orientation

https://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/etudes-economiques-de-l-ocde-france_19990243

FORMATION PROFESSIONNELLE

Revue des dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage

Inspection générale des finances, IGAS, Septembre 2024, 310 p.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a permis de libéraliser l'offre de formation en apprentissage et a réorganisé le paysage de la formation professionnelle en facilitant l'accès à la formation continue. La dépense nationale a connu une augmentation de 51 % depuis 2020 pour atteindre 32 Md€ en 2022, l'État en étant le principal financeur. S'agissant de l'apprentissage, entre 2018 et 2023, le nombre d'entrées en apprentissage a été multiplié par 2,7 en passant de 321 000 à 852 000, porté à 62 % par le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, en particulier pour les formations supérieures à Bac +2.

Du côté des employeurs d'apprentis, les primes à l'embauche (4,6 Md€ en 2022) ont pu induire des effets d'aubaine tandis que le soutien public à l'apprentissage dans l'enseignement supérieur apparaît disproportionné au regard de ses effets sur l'insertion dans l'emploi, certes positifs mais quantitativement décroissants avec le niveau de qualification. Une modulation du niveau d'aides en fonction des niveaux de qualification et de la taille des entreprises renforcerait la pertinence de la dépense publique.

Les employeurs, via la suppression de plusieurs dépenses fiscales et une redynamisation de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA), mais aussi les ménages, en limitant les exonérations sociales dont ils bénéficient, pourraient également être davantage associés à l'effort de financement de l'apprentissage, en particulier pour les niveaux de formation les plus élevés, où la plus-value de l'apprentissage est moindre.

Les baisses des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage (NPEC), opérées en 2022 et 2023 pour les faire converger vers leurs coûts, pourraient être poursuivies sous réserve de la soutenabilité de la situation financière des centres de formation des apprentis (CFA) en 2023. Une réforme plus profonde de la participation de l'État et des branches professionnelles devrait être organisée à partir de 2025.

S'agissant de la formation professionnelle, la mission estime que, sans chercher à limiter les formations éligibles au CPF, une responsabilisation et une meilleure orientation des usagers vers des formations certifiantes apparaît pertinente, tant pour garantir une meilleure efficacité des dispositifs (taux d'abandon, formations professionnalisantes) que pour assurer la viabilité économique du financement du CPF. Cela peut notamment passer par la mise en place d'un ticket modérateur différencié.

S'agissant des dispositifs de reconversion (PTP et FNE-Formation) et de la formation des demandeurs d'emplois, la mission conjointe IGF – IGAS estime que ceux-ci pourraient être recentrés davantage vers certains publics cibles mais aussi pour limiter les recouvrements entre dispositifs.

<https://igas.gouv.fr/revue-des-dépenses-de-formation-professionnelle-et-d'apprentissage>

Sobriété numérique : les leviers d'action pour les formateurs - Replay webinaire du FFFOD septembre 2024

3^e webinaire du cycle consacré à la sobriété numérique. Deux structures présentent des projets qui mettent les formateurs et les apprenants au cœur de la démarche :

- Very Up, organisme de formation à impact présentera la "Boussole carbone", outil d'aide à la décision pour concevoir une formation avec un impact carbone réduit
- Ecofrugal, entreprise de l'économie sociale et solidaire, a lancé un parcours de formation original à la transition écologique des entreprises co-construit avec Orange et ouvert à tous.

<https://www.fffod.org/s-informer/article/sobriete-numerique-les-leviers-d-action-pour-les-formateurs>

Comment utiliser l'IA en formation ?

CHAMP Raphaele, Digiformag, Août 2024

L'intelligence artificielle transforme de nombreux secteurs, et celui de la formation n'y échappe pas. Comment exploiter au mieux les capacités de l'intelligence artificielle ?

<https://www.digiformag.com/e-learning/comment-utiliser-lia-en-formation/>

ILLETTRISME-APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Illettrisme et innumérisme : 1 adulte sur 10 en forte difficulté

ANLCI, Septembre 2024, 16 p.

L'Insee a publié en avril 2024 les résultats de l'enquête Formation Tout au Long de la Vie (FLV). Les résultats mettent en évidence que 4 % des personnes âgées de 18 à 64 ans ayant débuté leur scolarité en France peuvent être considérées en situation d'illettrisme. Cela représente 1.400.000 personnes.

Parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans, une personne sur dix rencontre des fortes difficultés dans au moins une des compétences de base enquêtées, à savoir : identifier les mots, comprendre le texte, écrire et compter.

Lorsque l'on s'intéresse aux personnes en forte difficulté, la moitié a plus de 45 ans mais les jeunes représentent une part sensible de celles-ci.

La moitié des personnes en forte difficulté est en emploi. Un quart vit dans un ménage qui bénéficie du RSA. 18 % des demandeurs d'emploi sont en forte difficulté en littératie et numératie. Ce taux monte à 25 % pour les demandeurs d'emploi ayant plus de deux ans de chômage.

<https://www.anlci.gouv.fr/decouvrez-les-nouveaux-chiffres-de-lillettrisme-et-faites-les-connaître/>

Agir pour l'accès de toutes et tous aux compétences de base : écoutons les personnes concernées

ANLCI, Septembre 2024

En 2024, la publication des nouveaux chiffres de l'illettrisme en France donne une nouvelle connaissance de la réalité de ce phénomène sur la situation quotidienne des personnes concernées.

Pour trouver des solutions adaptées, accessibles, pour faire face aux difficultés à lire, écrire, compter, utiliser le numérique, agir pour soi ou pour un proche, il faut pouvoir en parler.

Découvrez 3 nouvelles capsules vidéo de témoignages de personnes concernées, qui partagent leurs difficultés, leurs « déclics », leurs parcours de formation ou remédiation sur différents territoires.

Ces capsules vidéo ont été lancées dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme 2024.

<https://www.anlci.gouv.fr/agir-pour-l'accès-de-toutes-et-tous-aux-compétences-de-base-écoutons-les-personnes-concernées/>

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le taux d'emploi salarié en France des diplômés en 2022 de licence générale à 6, 12 et 18 mois

Note flash du SIES, n°21, Juillet 2024, 2 p.

En 2022, 160 000 étudiants ont été diplômés de licence générale en université ou institut catholique, dont 135 000 étudiants français de moins de 30 ans. Parmi ces derniers, 83,3 % ont poursuivi ou repris des études en France dans les deux années suivantes, après 83,7 % des diplômés de la promotion précédente (- 0,4 point). Parmi ceux n'ayant pas poursuivi ou repris des études en France, 55,3 % occupent un emploi salarié en France à 18 mois, dont un quart dans la fonction publique en tant que titulaires ou contractuels.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-taux-d-emploi-salarie-en-france-des-diplomes-en-2022-de-licence-generale-6-12-et-18-mois-96958>

Manuel de l'insertion professionnelle des personnes réfugiées

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, Juin 2024, 158 p.

Ce manuel élaboré par le Group'ESS vise à faciliter l'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) par les praticiens du terrain. Il a été construit avec les acteurs de l'insertion professionnelle (associations, service public de l'emploi) ainsi que les experts du secteur de l'accompagnement vers l'emploi durable, entre novembre 2023 et juin 2024 (questionnaires, entretiens, deux ateliers participatifs).

Il présente : 17 préconisations - 5 briques d'accompagnement dans les moments clés du parcours socio-professionnel - 110 dispositifs et outils existants - 45 pratiques inspirantes.

<https://accueil-integration-refugies.fr/manuel-insertion-professionnelle-des-personnes-refugiees/>

INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Insertion par l'activité économique : comment déployer une stratégie de marketing digital axée sur la production de contenus ?

Avise, Août 2024, 64 p.

Pour accomplir leurs missions d'insertion, les structures de l'Insertion par l'activité économique (SIAE) mènent une activité commerciale. Pour elle, le marketing digital peut représenter un outil essentiel de consolidation ou de développement de leur activité commerciale. Cette publication du Centre de ressources du Dispositif local d'accompagnement de l'ESS (DLA), opéré par l'Avise, revient sur ce que le marketing digital peut apporter aux acteurs de l'IAE.

Dans le cadre de l'IAE, la production de contenu digital doit avoir pour objectif l'accès à l'emploi durable des salariés en insertion. Elle ne se limite donc pas au seul périmètre commercial et ne cible pas uniquement des clients actuels ou futurs.

Ce guide est destiné aux SIAE et aux acteurs qui les accompagnent, notamment les chargés de mission du DLA (le dispositif local d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire) et des réseaux de l'IAE. Les éléments présentés dans ce guide peuvent toutefois s'appliquer plus généralement à l'ensemble des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

<https://www.avise.org/ressources/insertion-par-lactivite-economique-comment-deployer-une-strategie-de-marketing-digital>

INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Signature d'une convention entre l'Agefiph et OPCO Mobilités

Cette convention de trois ans a pour but d'insuffler une nouvelle dynamique à l'emploi des personnes handicapées grâce à l'alternance et un accompagnement renforcé des entreprises.

Cette initiative répond aux priorités d'OPCO Mobilités et de l'Agefiph autour de deux grands axes : promouvoir l'alternance et soutenir l'accompagnement des entreprises, des branches professionnelles et des personnes en situation de handicap. À travers cette convention, l'objectif est clair : créer une véritable synergie entre les deux réseaux, où chacun apporte son expertise, ses idées, et collabore sur des projets communs pour un impact concret.

<https://www.opcomobilites.fr/actualites/detail/opco-mobilites-signe-une-convention-de-partenariat-avec-lagefiph-pour-renforcer-sa-politique-en-faveur-de-lemploi-des-personnes-handicapees>

SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS

Les sciences humaines et sociales au service de la transition écologique - cycle de webinaires CNFPT

Ce cycle de webinaires introduira le sujet des sciences humaines et sociales comme un domaine indispensable à développer dans les collectivités. Il s'appuiera sur des chercheurs en sciences sociales qui décrypteront les mécanismes qui nous font agir et sera illustré par des retours d'expériences de collectivités qui les utilisent pour mener leur projet.

Le CNFPT propose une série de 3 webinaires introductifs à l'usage des sciences humaines et sociales pour réussir les politiques de transition :

Jeudi 19 septembre 2024 - 14h00 - 16h00 : Introduction aux sciences humaines et sociales

Jeudi 10 octobre 2024 - 14h00 - 16h00 : Des collectivités déjà engagées, partage d'expériences

Jeudi 14 novembre 2024 - 14h00 - 16h00 : Focus sur le management

<https://www.cnfpt.fr/s-informer/nos-actualites/le-fil-dactu/sciences-humaines-sociales-au-service-transition-ecologique/inset-montpellier>

Plus de 70 % de la facture énergétique industrielle de la France est concentrée en 2022 dans cinq régions

Insee Première, n°2013, Septembre 2024, 4 p.

La facture énergétique des établissements industriels de 20 salariés ou plus augmente fortement en 2022. Cinq régions métropolitaines contribuent à hauteur de 71 % à cette facture : Hauts-de-France, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie. Elles concentrent les secteurs industriels les plus énergivores, notamment ceux de la sidérurgie ou de la fabrication de verre. La dépendance de l'emploi territorial à ces activités énergivores peut être forte, notamment dans certaines zones d'emploi au nord et au sud de la France.

Pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, les établissements adoptent différentes stratégies : la moitié d'entre eux ont ainsi augmenté le prix de vente du produit final, presque autant ont réduit leurs marges, quelques établissements ont été contraints de réduire leur activité, et certains ont également investi sur le long terme pour limiter leur consommation énergétique.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8236666>

Chiffres clés des énergies renouvelables - Edition 2024

Data Lab, Août 2024, 112 p.

En croissance régulière depuis plusieurs années, les énergies renouvelables représentent 15,4 % de la consommation d'énergie primaire en 2023. Parallèlement, leur poids dans l'économie française s'est accru : elles sont ainsi à l'origine, en 2021, de 14,4 Md€ d'investissements et de 102 000 emplois en équivalent temps plein. Très diverses, les énergies renouvelables en France regroupent une dizaine de filières. Le bois-énergie et l'hydraulique restent les plus développées, mais l'éolien, le solaire photovoltaïque et les pompes à chaleur sont parmi celles qui progressent le plus ces dernières années. La France est le deuxième producteur européen de biomasse, d'hydroélectricité, de déchets renouvelables et de géothermie.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-energies-renouvelables-edition-2024>

Territoires et transitions - Enjeux environnementaux

Observatoire des territoires, Juillet 2024, 110 p.

Ce troisième cahier vise à offrir une perspective territorialisée, en examinant les problématiques environnementales déterminantes à différentes échelles, de l'intercommunalité à l'échelle nationale.

Axe 1 : Etat des lieux des défis dans des domaines clés tels que l'eau, l'énergie, la biodiversité et la gestion des déchets

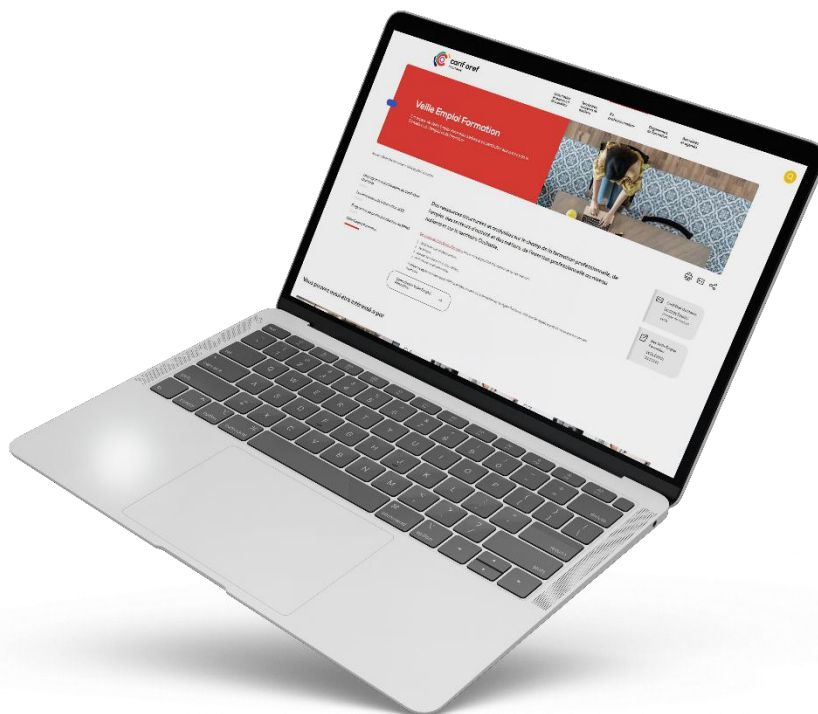
Axe 2 : Mise en œuvre de politiques publiques écologiques à différentes échelles territoriales et outils de suivi et d'observation.

Axe 3 : Impacts différenciés selon les territoires, en termes de sobriété foncière et de risques (exposition des populations aux pollutions, catastrophes naturelles, ...).

Axe 4 : Impact sur l'emploi et transformation économique des transitions environnementales : Les transitions environnementales sont porteuses d'opportunités en matière d'emploi (évolutions des métiers verts, recrutements en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments...). Elles influent de manière plus globale sur la transformation de l'économie, avec notamment l'évolution des structures agricoles et la transformation du secteur du tourisme.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen